

Tableau de bord des communautés de l'Estrie – TROISIÈME ÉDITION

INDICATEURS DÉMOGRAPHIQUES ET SOCIOÉCONOMIQUES

Communauté locale du Pin-Solitaire (C-4) | Ville de Sherbrooke

Ce que les chiffres nous disent¹

Une connaissance fine de chaque collectivité est essentielle pour travailler efficacement à son développement. En ce sens, le projet de Tableau de bord des communautés de l'Estrie vient fournir un portrait à l'échelle des 96 communautés locales d'environ 5 000 personnes délimitées dans le cadre d'exercices menés collectivement dans chaque territoire de MRC/RLS. Le choix des indicateurs à intégrer au Tableau de bord a été fait avec la collaboration de plusieurs partenaires intersectoriels.

Lors de sa première édition, le Tableau de bord compilait et analysait des informations du recensement 2006 de Statistique Canada et des renseignements provenant de banques de données en surveillance du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) ou d'autres organismes.

Dans cette troisième édition, le Tableau de bord diffuse principalement les données des recensements de 2006 et 2016 de Statistique Canada.

Légende pour l'illustration de l'évolution entre 2006 et 2016

Symbole	Signification du symbole
--	Données manquantes en 2006
→	Stabilité entre 2006 et 2016
↑	Augmentation entre 2006 et 2016
↓	Diminution entre 2006 et 2016

¹ Dans la présente analyse, les données de la communauté sont comparées à celles de la province. Ces données locales ont parfois été comparées à celles des autres communautés estriennes lorsqu'elles se situaient parmi les valeurs les plus faibles ou les plus élevées de la région.

**Évolutions
2006 à 2016**

Faits saillants – DÉMOGRAPHIE

- ↓ La taille de la population de la communauté a diminué de 11,1 % entre 2006 et 2016 (2 845 habitants à 2 530 habitants). Pin-Solitaire est l'une des communautés de l'Estrie les moins peuplées (**89^E RANG/96**).

 - On recense 1 110,3 habitants au kilomètre carré. Cette densité de population est nettement plus élevée que celle de la Ville de Sherbrooke (466,7 habitants/km²) et celle de la province (6,1 habitants/km²).

 - Dans l'ensemble, en 2016 la structure démographique de la communauté diffère de celle de la province. La proportion de résidents de 18 à 64 ans est plus élevée dans la communauté (68,6 % c. 63,5 %), soit l'une des proportions les plus importantes enregistrées en Estrie (**4^E RANG/96**). En revanche, la proportion des jeunes âgés de 0 à 17 ans (11,9 % c. 18,5 %) y est moins élevée. Il s'agit de l'une des communautés de la région où cette réalité est moins présente (**90^E RANG/96**). La proportion des personnes âgées de 65 ans ou plus est comparable à la moyenne provinciale (19,2 % c. 18,1 %).

 - En observant des groupes d'âge plus restreints, les proportions d'enfants de 0 à 4 ans (3,0 % c. 5,3 %, **91^E RANG/96**), de jeunes de 12 à 17 ans (3,4 % c. 5,8 %, **93^E RANG/96**) et de personnes âgées de 40 à 54 ans (13,0 % c. 20,3 %, **94^E RANG/96**) et de 55 à 64 ans (11,7 % c. 14,4 %, **91^E RANG/96**) sont moins élevées dans la communauté, comparativement au Québec.

 - En revanche, les personnes âgées de 18 à 29 ans sont plus présentes dans la communauté (30,8 % c. 15,1 %) qu'au Québec. Pin-Solitaire est l'une des communautés de l'Estrie où ce groupe d'âge est plus représenté (**3^E RANG/96**). Par ailleurs, la proportion des résidents âgés de 5 à 11 ans est comparable à la moyenne provinciale. Il s'agit de l'une des plus faibles proportions enregistrées en Estrie pour ce groupe d'âge (**84^E RANG/96**).

 - ↓ L'âge médian est de 36 ans dans la communauté, comparativement à 43 ans à l'échelle provinciale. La population du Pin-Solitaire est donc plus jeune que celle de la province. Entre 2006 et 2016, l'âge médian de la population de la communauté a diminué, passant de 42 à 36 ans. Il s'agit de la communauté de la région où l'âge médian est le moins élevé (**93^E RANG/96**).
- Âge médian : Âge à partir duquel on regroupe la moitié de la population.*
- ↓ On retrouve 5,6 % plus d'hommes que de femmes en 2016 au Pin-Solitaire (1 300 c. 1 230). Au Québec, la taille de la population masculine est 1,2 % inférieure à celle de la population féminine. En 2006, on dénombrait 16,3 % moins d'hommes que de femmes dans la communauté (1 315 c. 1 530), avec une diminution chez les femmes et une stabilité chez les hommes entre 2006 et 2016. Pin-Solitaire est l'une des communautés estriennes qui enregistrent moins d'hommes (**90^E RANG/96**) et de femmes (**89^E RANG/96**).

**Évolutions
2006 à 2010
et/ou
2011 à 2015**

Faits saillants – NAISSANCES

- Dans la communauté, le nombre annuel moyen de naissances vivantes est resté stable entre 2006-2010 et 2011-2015. En effet, le nombre de nouveau-nés est passé de 20 en moyenne par an à 22 à Pin-Solitaire.

- ↓ De 2011 à 2015, la taille de la population de Pin-Solitaire a naturellement diminué de 14 en moyenne par an. Cette variation naturelle négative implique que le nombre de décès est supérieur au nombre de naissances parmi les habitants vivants dans cette communauté.

Évolutions

2006 à 2016

Faits saillants – LANGUE

↑ Dans la communauté, 6,7 % de la population ne parle pas français à la maison en 2016. Au Québec, cette proportion est plus importante (17,6 %). En 2006, 2,3 % de la population locale parlait une autre langue que le français à son domicile.

→ Au Pin-Solitaire 2,6 % de la population locale ne connaît pas le français en 2016, contre 0,8 % en 2006. Dans l'ensemble de la province, 5,6 % de la population ne peut s'exprimer dans cette langue.

Évolutions

2006 à 2016

Faits saillants – MOBILITÉ

↓ Au moment du recensement 2016, environ sept résidants sur dix âgés de 1 an ou plus résidaient dans le même logement que celui qu'ils habitaient douze mois auparavant (69,3 %) contre 78,5 % en 2006. En Estrie, c'est l'une des communautés où la stabilité résidentielle sur un an est moins fréquente (**94^E RANG/96**). Au Québec, cette stabilité résidentielle était plus fréquente (88,4 %).

↑ Le jour du recensement en 2016, quatre personnes sur neuf de la population de Pin-Solitaire âgée de 5 ans ou plus (45,0 %) a demeuré dans le même logement depuis au moins cinq ans, contre 42,7 % en 2006. Estrie, c'est l'une des communautés où la stabilité résidentielle sur cinq ans est moins fréquente (**90^E RANG/96**). À l'échelle de la province, cette proportion est plus importante (64,2 %).

Évolutions

2006 à 2016

Faits saillants – IMMIGRATION

→ La population du Pin-Solitaire est composée de 4,8 % d'*immigrants*, contre 5,0 % en 2006. La proportion d'*immigrants* est plus élevée au Québec où 13,7 % de la population est issue de l'immigration.

***Immigrant** : Personne ayant le statut d'immigrant reçu au Canada ou l'ayant déjà eu. Un immigrant reçu est une personne à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résider au Canada en permanence. Certains immigrants résident au Canada depuis un certain nombre d'années, alors que d'autres sont arrivés récemment. La plupart des immigrants sont nés à l'extérieur du Canada, mais un petit nombre d'entre eux sont nés au Canada.*

→ Les immigrants récents, soit ceux arrivés entre 2006 et 2016, représentent 1,9 % de la population locale, contre 2,2 % en 2006. Dans l'ensemble du Québec, cette proportion est comparable (2,7 %).

↑ La communauté enregistre 3,8 % de *résidents non permanents*, au sens de l'immigration en 2016, contre 0,7 % en 2006. Dans l'ensemble du Québec, cette proportion est moins élevée (1,1 %). Il est question de l'une des communautés estriennes où les résidents non permanents sont plus présents (**4^E RANG/96**).

***Résident non permanent** : Dans la plupart des cas, il s'agit de personnes d'un autre pays qui sont titulaires d'un permis de travail, d'un permis de séjour pour étudiants ou d'un permis ministériel.*

Évolutions

2006 à 2016

Faits saillants – SCOLARITÉ

↑ La proportion de la population âgée de 25 à 64 ans possédant un niveau de scolarité inférieur au certificat d'études secondaire dans la communauté est plus élevée à celle de la province chez les hommes (20,7 % c. 14,9 %), tandis que chez les femmes, cette proportion est inférieure (7,5 % c. 11,7 %). Entre 2006 et 2016, les taux affichés dans la communauté sont en augmentation chez les hommes (10,3 % c. 20,7 %) et en diminution chez les femmes (10,5 % c. 7,5 %).

**Évolutions
2006 à 2016**

Faits saillants – SCOLARITÉ

- ↓
→ Dans la communauté, la proportion de la population âgée de 25 à 64 ans possédant un niveau de scolarité équivalent à un diplôme d'études secondaires ou moins dans la communauté est comparable à celle de la province chez les hommes (33,1 % c. 33,2 %), tandis que chez les femmes, cette proportion est inférieure (26,2 % c. 30,4 %). Entre 2006 et 2016, le taux affiché dans la communauté est en diminution chez la population masculine (35,3 % c. 33,1 %) et en stabilité chez la population féminine.

Les comparaisons temporelles des données se rapportant à la scolarité commandent la prudence puisque Statistique Canada a modifié la définition de certaines catégories de cette variable lors du recensement de 2006 afin de tenir compte de l'évolution du système d'éducation au pays.

- ↓ Dans la communauté, un peu plus de deux adultes sur sept détiennent un niveau de scolarité universitaire dans la population masculine, ce qui est supérieur à la moyenne provinciale (28,9 % c. 26,1 %). Chez la population féminine, la proportion est comparable qu'au Québec (30,8 % c. 32,5 %). Entre 2006 et 2016, ces taux affichés sont en diminution tant chez les hommes (37,1 % c. 28,9 %), que chez les femmes (37,7 % c. 30,8 %).

**Évolutions
2006 à 2016**

Faits saillants – EMPLOI

- ↑ Au Pin-Solitaire, la proportion de personnes âgées de 15 à 64 ans n'occupant pas un emploi est plus élevée dans la communauté qu'au Québec, tant chez les hommes (37,4 % c. 26,0 %, **8^E RANG/96**), que chez les femmes (38,7 % c. 30,0 %, **14^E RANG/96**). Il s'agit des plus fortes proportions en Estrie. Entre 2006 et 2016, les taux affichés sont en augmentation.

- ↑ Dans la communauté, 38,0 % des hommes âgés de 25 à 64 ans n'occupent pas un emploi, contre 18,8 % en 2006. Cette réalité est moins fréquente à l'échelle provinciale (21,7 %). Il s'agit de l'une des communautés de l'Estrie où cette réalité est plus présente (**5^E RANG/96**).

- ↑ Un peu plus de trois femmes sur huit (36,5 %) se retrouvent dans la même situation, ce qui est plus élevé à ce qui est observé pour l'ensemble de la population féminine québécoise (27,3 %). Cette proportion est l'une des plus élevées en Estrie (**17^E RANG/96**). Entre 2006 et 2016, le taux affiché a augmenté, passant de 27,8 % à 36,5 %.

- Le travail à temps partiel rejoint 12,0 % des travailleurs masculins âgés de 25 à 64 ans de la communauté comparativement à une travailleuse sur cinq du même âge (20,3 %) en 2016. Au Québec, ce type de travail rejoint 7,7 % de travailleurs et 17,9 % de travailleuses.

- ↑ Les femmes sont encore plus interpellées que les hommes par le travail à temps partiel et une proportion de plus en plus importante de la population féminine est rejointe par ce type de travail (17,1 % en 2006). Il s'agit de l'une des communautés de la région où cette réalité est plus présente chez les hommes (**11^E RANG/96**).

- ↓ Dans la communauté, un peu plus de sept travailleurs sur dix âgés de 15 ans ou plus occupent un emploi dans leur municipalité de résidence, soit 72,3 % d'entre eux, contre 76,1 % en 2006. À l'échelle provinciale, 43,9 % des gens qui travaillent vivent cette réalité. Il s'agit de l'une des plus fortes proportions de la région (**10^E RANG/96**).

**Évolutions
2006 à 2016**

Faits saillants – REVENU

- Dans la communauté locale, 25,7 % du revenu total de la population âgée de 15 ans ou plus provient de transferts gouvernementaux. Au Québec, cette proportion est moins élevée (15,6 %). Il s'agit de l'une des plus fortes proportions en Estrie (**16^E RANG/96**).

Évolutions

2006 à 2016

Faits saillants – REVENU

↑ Par ailleurs, la part du revenu total provenant de *transferts gouvernementaux* chez les *familles économiques* est plus élevée dans la communauté, comparativement à la moyenne provinciale (22,6 % c. 14,4 %, **19^E RANG/96**), en plus d'augmenter entre 2006 (15,0 %) et 2016.

Transferts gouvernementaux : Revenu total provenant de tous les transferts gouvernementaux versés par l'administration fédérale, les provinces, les territoires ou les municipalités : pension de sécurité de la vieillesse et Supplément de revenu garanti, allocation et allocation au survivant; prestations du Régime de rentes du Québec ou du Régime de pensions du Canada; prestations d'assurance-emploi; prestations pour enfants; autre revenu provenant de sources publiques.

Familles économiques : Groupe de deux personnes ou plus qui vivent dans le même logement et qui sont apparentées par le sang, par alliance, par union libre, par adoption ou par une relation de famille d'accueil. Un couple peut être de sexe opposé ou de même sexe.

↑ Le revenu total médian après impôt des ménages a augmenté entre 2006 et 2016 (27 127 \$ c. 29 435 \$), mais ce type de revenu est moins élevé que la moyenne québécoise (52 200 \$). Il s'agit de l'une des communautés de l'Estrie où cette réalité est moins présente (**93^E RANG/96**).

↑ Chez les familles économiques, le revenu total médian après impôt est inférieur à celui observé au Québec (47 522 \$ c. 68 125 \$). Ce type de revenu a augmenté entre 2006 et 2016 (40 678 \$ c. 47 522 \$). Cette réalité est moins observée dans la région (**89^E RANG/96**).

-- En tenant compte des revenus après impôt, 37,9 % des personnes âgées de 18 à 64 ans dans les ménages privés sont considérées à faible revenu, selon la mesure du faible revenu. À l'échelle provinciale, cette proportion est de 13,6 %. Il s'agit de l'une des communautés de l'Estrie où cette réalité est plus présente (**4^E RANG/96**).

La mesure de faible revenu après impôt : La mesure de faible revenu après impôt (MFR) correspond à la moitié du revenu du ménage médian ajusté selon la taille des ménages. Le revenu médian correspond à la valeur d'un revenu situé à mi-hauteur sur l'échelle des revenus. 50 % des personnes gagnent plus que ce montant et 50 % des personnes gagnent moins que celui-ci. Contrairement à la proportion de personnes vivant sous les seuils de faible revenu (SFR) calculée dans les recensements antérieurs de Statistique Canada, la MFR ne varie pas selon la taille de la région de résidence. Par exemple, on ne fait plus de distinctions entre une agglomération de moins de 30 000 habitants et une autre de 500 000 habitants et plus. Ces deux indicateurs ne sont pas comparables entre eux.

Revenu médian : Valeur centrale séparant en deux parties égales la répartition par tranches de revenu d'un groupe : la première partie regroupe les ménages ayant un revenu inférieur à la médiane et la seconde, ceux ayant un revenu supérieur à cette médiane.

Revenu après impôt : Revenu total de toutes les sources (ex. : salaires et traitements, Régime des rentes du Québec, dividendes et revenus de placements, prestation d'assurance-emploi, prestations fiscales pour enfants) moins les impôts fédéraux, provinciaux et territoriaux sur le revenu payés pour l'année civile considérée.

-- Toujours selon la mesure du faible revenu après impôt, 29,5 % des personnes âgées de 65 ans ou plus dans les ménages privés disposent d'un faible niveau de ressources monétaires. Au Québec, cette proportion est moins élevée (18,8 %). En Estrie, cette proportion est l'une des plus élevée (**16^E RANG/96**).

-- En 2016, le taux d'assistance social des personnes âgées de moins de 65 ans de la communauté est plus élevé à celui de la province (18,9 % c. 6,4 %), soit la dixième proportion la plus importante de la région (**10^E RANG/96**).

↑ Même s'il s'est amélioré entre 2006 et 2016, le revenu médian après impôt est inférieur à celui observé à l'échelle de la province, tant chez les hommes (21 521 \$ c. 33 112 \$, **93^E RANG/96**), que chez les femmes (21 228 \$ c. 26 127 \$, **82^E RANG/96**). Il s'agit de l'une des communautés de l'Estrie où ce type de revenu est faible.

↑ Le revenu médian des jeunes âgés de 15 à 24 ans de la communauté est plus élevé que celui enregistré chez ce même groupe d'âge sur tout le territoire québécois (12 935 \$ c. 12 055 \$), en plus de s'améliorer entre 2006 (10 273 \$) et 2016.

Évolutions

2006 à 2016

Faits saillants – REVENU

↑ Le revenu médian des personnes âgées de 65 ans ou plus de la communauté est inférieur à celui observé chez les aînés sur tout le territoire québécois (22 813 \$ c. 23 576 \$), malgré l'amélioration observée entre 2006 (18 303 \$) et 2016.

↑ Au Pin-Solitaire, le revenu médian d'emploi avant impôt est moins important que celui obtenu à l'échelle provinciale, tant chez les hommes (18 125 \$ c. 35 596 \$) que chez les femmes (17 681 \$ c. 27 255 \$). Il s'agit des plus faibles proportions enregistrées en Estrie (**95^E RANG/96**) chez les hommes et **91^E RANG/96**) chez les femmes. Les revenus ont augmenté entre 2006 et 2016.

Évolutions

2006 à 2016

Faits saillants – LOGEMENT

↓ Dans la communauté, un logement sur quatre est occupé par son propriétaire (25,8 %) comparativement à 61,3 % d'entre eux dans l'ensemble de la province. Cette proportion a diminué entre 2006 et 2016 (30,6 % c. 25,8 %). Il s'agit de l'une des plus faibles proportions enregistrées dans la région (**90^E RANG/96**).

↑ Plus d'un propriétaire sur cinq (22,5 %) consacre 30 % ou plus de son revenu annuel brut aux dépenses associées au logement, soit l'une des proportions les plus importantes en Estrie (**4^E RANG/96**). Dans l'ensemble de la province, ce pourcentage est inférieur (12,9 %). La proportion de propriétaires allouant une telle part de leur revenu à ce poste budgétaire a augmenté au Pin-Solitaire entre 2006 (15,2 %) et 2016.

Des études portant sur la consommation des ménages considèrent qu'une part de 30 % ou plus du revenu accordé au logement représente une charge financière relativement importante pour ce poste budgétaire. Selon l'Enquête sur les dépenses des ménages de Statistique Canada, les ménages québécois ont alloué en moyenne 17,2 % de leur budget pour se loger en 2002. Les gens de milieux défavorisés sont souvent contraints de dépenser une très grande proportion de leur revenu pour se nourrir, se loger et se vêtir (besoins de base).

↑ Au Pin-Solitaire, 74,2 % des logements sont loués, comparativement à 38,6 % au Québec. La proportion a augmenté entre 2006 et 2016, passant de 69,4 % à 74,2 %. Il s'agit de la septième plus forte proportion dans la région (**7^E RANG/96**).

↑ Dans la communauté, 44,8 % des ménages locataires consacrent 30 % ou plus de leur revenu annuel brut au logement. Dans l'ensemble de la province, cette réalité est moins présente (33,7 %). Par ailleurs, la proportion de locataires allouant une telle partie de leur revenu à ce poste budgétaire a augmenté entre 2006 et 2016, passant de 41,6 % à 44,8 %. Pin-Solitaire est l'une des communautés de l'Estrie où ce type de dépense est plus important (**5^E RANG/96**).

↓ On dénombre dans la communauté 17,2 % des ménages locataires qui consacrent 50 % ou plus de leur revenu annuel brut au logement. Dans l'ensemble de la province, cette réalité est moins présente (14,4 %). Entre 2006 et 2016, la proportion a diminué, passant de 20,1 % à 17,2 %. Il s'agit est l'une des communautés de la région où ce type de dépenses est important (**7^E RANG/96**).

↑ Propriétaires et locataires confondus, en 2016 un peu plus d'une personne seule sur neuf (23,6 %) de la communauté consacre 50 % ou plus de son revenu annuel brut à se loger. Dans l'ensemble du territoire québécois, cette réalité est moins fréquente (17,2 %). En 2006, cette proportion était de 20,5 %. Il est question d'une des communautés de l'Estrie où ce type de dépenses est élevé (**6^E RANG/96**).

↑ Le *loyer brut* moyen équivaut à 612 \$ pour les locataires de Pin-Solitaire. Au Québec, il est de 775 \$. Entre 2006 et 2016, ces dépenses de logement auraient augmenté selon les dires des locataires lors des recensements, passant de 572 \$ à 612 \$.

***Loyer brut** : Correspond en fait au montant total moyen de tous les frais de logement payés chaque mois par les ménages locataires. Comprend le prix du loyer ainsi que les frais d'électricité, de chauffage et des services municipaux.*

Évolutions

2006 à 2016

Faits saillants – LOGEMENT



Des besoins de *réparations majeures* se retrouvent chez 8,0 % des logements, ce qui est comparable au taux provincial (6,4 %). Dans ce cas-ci, il est question autant de logements occupés par leurs propriétaires que par des locataires. La proportion a augmenté entre 2006 et 2016 (5,3 % c. 8,0 %).

***Réparations majeures** : On considère qu'il s'agit de réparations majeures lorsque la plomberie ou l'installation électrique est défectueuse, que la charpente des murs, des planchers ou des plafonds doit être réparée, etc.*

Évolutions

2006 à 2016

Faits saillants – ENVIRONNEMENT



Au Pin-Solitaire, 12,9 % des travailleurs utilisent le transport en commun pour se rendre au travail. En Estrie, c'est l'une des communautés où l'utilisation du transport en commun est privilégiée par les travailleurs (**2^E RANG/96**). Au Québec, le transport en commun est privilégié par 13,7 % des personnes occupant un emploi. Entre 2006 et 2016, cette proportion a augmenté (10,0 % c. 12,9 %).



Au Pin-Solitaire, 12,9 % des travailleurs utilisent principalement du transport actif (à pied, bicyclette) pour se rendre au travail. La proportion a diminuée entre 2006 (21,2 %) et 2016. Au Québec, la situation est comparable (7,1 %). Au Québec, cette réalité est moins fréquente (7,1 %). En Estrie, c'est l'une des communautés où l'utilisation de transport actif est privilégiée par les travailleurs (**8^E RANG/96**).

L'INDICE DE DÉFAVORISATION SOCIALE ET MATÉRIELLE

Les informations de cette section se rapportent à l'indice de défavorisation sociale et matérielle développé à l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ). Cet indice est obtenu à partir de six indicateurs socioéconomiques, issus du recensement. Les résultats ont été divisés en quintile (1 quintile = 20 % de la population). Le quintile 1 représente la population la plus favorisée (**A**) et, inversement, le quintile 5, la plus défavorisée (**E**).

Composantes matérielles

1. Le ratio emploi/population chez les 15 ans ou plus.
2. La proportion de personnes de 15 ans ou plus sans certificat ou diplôme d'études secondaires.
3. Le revenu moyen* des personnes de 15 ans ou plus.

* Le revenu moyen se définit comme la valeur en dollars obtenue en additionnant le revenu total déclaré par les personnes d'un groupe d'âge donné et en divisant cette somme par le nombre d'individus faisant partie de ce groupe.

Composantes sociales

1. La proportion de personnes de 15 ans ou plus vivant seules dans leur domicile.
2. La proportion de personnes de 15 ans ou plus séparées, divorcées ou veuves.
3. La proportion de familles monoparentales.

Composantes matérielles et sociales combinées

L'indice de défavorisation matérielle et sociale combinées provient du regroupement des scores de l'indice la défavorisation matérielle et sociale calculés individuellement. Les cases de couleur rouge au bas de la figure à droite représentent le profil des territoires les plus désavantagés à la fois sur les plans matériel et social.

Défavorisation matérielle et sociale combinées :

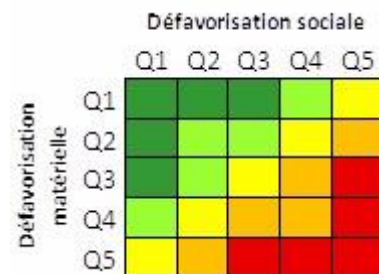
Vert foncé = défavorisation très faible (Q1-Q1, Q1-Q2, Q1-Q3, Q2-Q1, Q3-Q1)

Vert pâle = défavorisation faible (Q1-Q4, Q2-Q2, Q2-Q3, Q3-Q2, Q4-Q1)

Jaune = défavorisation moyenne (Q1-Q5, Q2-Q4, Q3-Q3, Q4-Q2, Q5-Q1)

Orange = défavorisation forte (Q2-Q5, Q3-Q4, Q4-Q3, Q4-Q4, Q5-Q2)

Rouge = défavorisation très forte (Q3-Q5, Q4-Q5, Q5-Q3, Q5-Q4, Q5-Q5)



**Évolutions
2006 à 2016**

Faits saillants – INDICE DE DÉFAVORISATION MATÉRIELLE

Deux des trois composantes de l'indice de défavorisation matérielle désavantagent la communauté comparativement au Québec :

- ↓ • La population de 15 ans ou plus occupant un emploi (49,1 % c. 59,5 %, **81^E RANG/96**). Entre 2006 et 2016, la proportion a diminué dans la communauté (54,0 % à 49,1 %);
- ↑ • Le revenu moyen des personnes âgées de 15 ans ou plus (27 097 \$ c. 42 546 \$, **90^E RANG/96**). Entre 2006 et 2016, ce type de revenu a augmenté (24 899 \$ à 27 097 \$).

- ↓ En revanche, la population sans diplôme ou certificat au secondaire est moins présente dans la communauté qu'au Québec (17,8 % c. 19,9 %). Entre 2006 et 2016, la proportion a diminué dans la communauté durant cette période (21,2 % à 17,8 %).

**Évolutions
2006 à 2016**

Faits saillants – INDICE DE DÉFAVORISATION SOCIALE

Comparées à la province, une des trois composantes de l'indice de défavorisation sociale désavantage dans la communauté, comparativement au Québec :

- • Les personnes seules (31,1 % c. 17,7 %, **12^E RANG/96**). La proportion est demeurée stable entre 2006 et 2016.

- ↓ Entre 2006 et 2016, la proportion de personnes séparées, divorcées ou veuves a diminué dans la communauté (23,9 % à 19,2 %), alors que celle de familles monoparentales (12,1 % à 18,1 %) a augmenté dans la communauté durant cette période. Ces deux composantes sont comparables aux proportions enregistrées au Québec.

- ↓ En ménage privé, 44,3 % des personnes âgées de 65 ans ou plus du Pin-Solitaire déclarent vivre seules en 2016 (contre 48,9 % en 2006). Au Québec, cette proportion était alors de 30,1 %. Il s'agit de l'une des proportions les importantes dans la région (**12^E RANG/96**).

**Évolutions
2006 à 2016**

Faits saillants – INCAPACITÉ

L'incapacité est définie ici à partir de deux questions du recensement de 2016, l'une portant sur les difficultés rencontrées dans les activités de la vie quotidienne, l'autre sur la réduction des activités pouvant être faites à la maison, au travail ou à l'école.

- Selon cette définition, 35,2 % de la population du Pin-Solitaire âgée de moins de 65 ans déclare avoir au moins un type d'incapacité. Cette proportion est plus élevée que celle observée en Estrie (26,1 %) et plus prononcée qu'à l'échelle provinciale (24,3 %). Pin-Solitaire est l'une des communautés de l'Estrie où cette proportion est élevée (**7^E RANG/96**).

- Par ailleurs, 43,6 % de la population du Pin-Solitaire âgée de 65 ans ou plus déclare avoir au moins un type d'incapacité. Cette proportion est plus élevée que celle observée en Estrie (40,8 %) et comparable à l'échelle provinciale (42,2 %).

***Incapacité :** Difficulté à entendre, à voir, à communiquer, à marcher, à monter un escalier, à se pencher, à apprendre ou à faire d'autres activités semblables, ou lorsque la quantité ou le genre d'activités (maison, travail, école, déplacements, loisirs) sont réduits en raison d'un état physique ou mental, ou d'un problème de santé. États physiques ou mentaux et problèmes de santé qui ont duré ou qui sont susceptibles de durer six mois ou plus. Pour les jeunes enfants, il faut inclure uniquement les incapacités ou les problèmes qui ont été diagnostiqués par un professionnel. Cet indicateur ne tient pas compte des gens vivant dans des ménages collectifs (ex. : CHSLD, hôpitaux, maisons de chambres).*